

Juin 2018



Flash  
infos

## Un Transport à la Demande expérimental sillonne maintenant toutes les communes du Val Briard



Depuis le 18 juin, deux TAD, Transport à la Demande, sillonnent désormais le territoire du Val Briard ; le Proxi'bus d'origine, propre au Val Bréon, et un service expérimental sur les Sources de l'Yerres.

Ces deux TAD ne sont pas aujourd'hui en interaction mais ont deux arrêts communs : la mairie de Rozay en Brie et la gare de Marles en Brie.



« Forte de la volonté de Jean-Jacques BARBAUX de répondre à la mobilité des territoires semi-urbains et ruraux, la Communauté de Communes que je préside depuis ce 12 mars peut s'enorgueillir de la mise en œuvre de ce service étendu à tout le territoire. Tout d'abord à l'initiative en tant que Vice-Présidente Chargée des Transports, je suis fière de partager avec mes collègues et services les fruits d'un travail collaboratif à l'issue du diagnostic que j'avais portée alors sous la houlette du Président pour identifier les besoins locaux ».

**Isabelle PERIGAULT – Présidente de la Communauté de Communes du Val Briard**

### LE Transport A la Demande - TAD Petit Guide Pratique

#### 1 / Comment ça marche et qui peut en profiter ?

L'utilisation du service est soumise à une inscription gratuite préalable. Une carte personnelle et nominative vous sera délivrée après envoi du bulletin d'adhésion à la société N°4 Mobilités.

Ce nouveau service est assuré par un véhicule de 18 places. Il circule de 9h à 16h du lundi au vendredi et hors jours fériés pour couvrir les plages horaires non desservies par les lignes régulières et transports scolaires existants, pour une même origine de destination, car il vient en complément de ces dernières.

Ce service s'adresse aux résidents des 10 communes des Sources de l'Yerres ainsi qu'aux actifs non-résidents exerçant sur le territoire.

Il est également accessible aux scolaires et aux enfants mineurs de plus de 10 ans, sous réserve d'une autorisation parentale.

Le véhicule ne disposera pas dans un premier temps d'un accès PMR mais son adaptation est en cours de réflexion.

## 2/ Réservation

La réservation du voyage est obligatoire auprès du service de réservation. Le service vous prendra en charge à l'arrêt demandé et vous déposera à l'arrêt de destination.

- Vous réservez votre voyage **à partir de 7 jours avant votre déplacement et au plus tard jusqu'à 2h avant - Nouveau ! (\*)** soit par téléphone au 01 60 02 32 32 ou sur internet [marne.centrale-mobilite.fr](http://marne.centrale-mobilite.fr)
- Vous indiquez au conseiller ou sur la plateforme l'heure et le lieu de départ ou d'arrivée que vous souhaitez.

Le conseiller ou la plateforme vous indique l'arrêt le plus proche.

- Vous avez la **possibilité de réserver plusieurs trajets simultanément**
- Le système gère le regroupement des trajets dans la même plage horaire. Le conseiller vous confirme votre réservation.
- Vous vous rendez à votre arrêt de prise en charge à l'heure dite puis laissez-vous transporter.

*(\*) Ce délai est possible grâce à une avancée technologique développée par notre prestataire Transdev, la mise en place d'une feuille de route dématérialisée sur tablette pour les conducteurs, ce qui nous permet de réduire vos délais de réservation à 2h ! NB. Pour accéder à ce service en ligne vous devez nous communiquer une adresse mail sur le bulletin d'inscription.*

## 3/ Rendez-vous à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous (voir arrêts ci-dessous mentionnés)

Le TAD des Sources de l'Yerres relie les différents arrêts cités ci-après, les arrêts scolaires de Rozay-en-Brie, Collège des Remparts et Lycée uniquement et les arrêts extérieurs au périmètre CCSY : **la Gare de Marles** et le **site de covoiturage de Pézarches**.

**Bernay-Vilbert** : Hameaux de Vaux / Pompierre / Segrez D211 / Salle des Fêtes de Bernay/ Mairie de Vilbert

**Courpalay** : Changeard / D201-D49A / Fleury Bourg / Fleury les Sablons / Grand Breau / Grange Bleneau / Le Lavoir

**Courtomer** : La Pierre Couvée / Rue de Verdun / Rue des Michelettes / La Mairie

**La Chapelle Iger** : Les Marronniers

**La Gare de Marles-en-Brie**

**Le Plessis Feu Aussoux** : Le Camping / La Mairie

**Lumigny Nesles Ormeaux** : Stade de Lumigny / Parc des Felins / Champlet / Ecole de Lumigny / Eglise de Lumigny / Château d'eau / Ecole de Nesles /Ecole des Ormeaux /Rigny

**Pécycy** : Mairie / Melenfroy / Mirvaux

**Pézarches** : Station de covoiturage

**Rozay en Brie** : Collège de Rozay / Lavoir / Lycée /Saint Nicolas / Stade

**Vaudoy-en-Brie** : Place de la Mairie

**Voinsles** : Planoy / Puit Fleury / Saint Mathurin / Villeneuve la Hurée

**NB. La Gare de Tournan ne fera pas partie de cette phase d'expérimentation.**

## 4/ Titre de transport et tarif

Le service est accessible, sans supplément, aux personnes détentrices d'une carte d'abonnement ou d'un titre de transport francilien (ticket T+, carte Navigo, carte Imagine R, forfaits Améthyste). Le ticket T peut être acheté à bord selon le tarif en vigueur.

**Une évaluation du service sera réalisée en fin d'année afin d'optimiser le dispositif**

Information et réservation  
01 60 02 32 32 ou sur  
[marne.centrale-mobilite.fr](http://marne.centrale-mobilite.fr)  
Du lundi au vendredi - de 8h00 à 18h00  
Contact : [Transport@valbriard.eu](mailto:Transport@valbriard.eu)  
[www.valbriard.eu](http://www.valbriard.eu)

**Bon voyage !**

